

**PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS
MOUVEMENTS DE TERRAIN**

COMMUNE DE BOURRET



CARTE DE L'ALÉA GLISSEMENTS DE TERRAIN

Échelles : 1 / 10000 et 1 / 5000

Approuvé par arrêté préfectoral N°82-2023-08-07-00002 du 07 août 2023

Exécutoire le 16 septembre 2023

GINGER CEBTP – Pôle Géomatique
Agence de Montpellier – Parc d'activité Clément Ader – 12 Rue des Frères Lumière – 34 830 JACOUI
Tél. : +33 (0) 4 67 87 91 15 – E-mail : cebtp.montpellier@groupe-cebtp.com

Aléa - Glissements de terrain		Hydrographie	Limite communale
Fort		Cours d'eau permanent	Courbe de niveau (équidistance : 10 m)
Moyen		Cours d'eau temporaire	
Faible		Surface en eau	

